CAHIER DES CHARGES

Affrètement de navires pour la réalisation de marées scientifiques au casier à juvénile de crustacés RECCRU 2

Contexte

1.1 Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère

Le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère (CDPMEM 29) est une organisation professionnelle de droit privé exerçant des missions de service public. Il rassemble l'ensemble des pêcheurs professionnels du Finistère. Avec ses de 1250 km de côtes, le Finistère regroupe plus de 600 navires de pêche et environ 2500 marinspêcheurs, 8 halles à marée, et plus d'une trentaine de ports de débarquement. Le tout forgeant le tissu économique du département, la filière pêche représente plus de 11 500 emplois.

Le Finistère est le premier département français au niveau de la filière pêche, il représente 25 % de la pêche fraîche débarquée en France. Le département est également représentatif par sa grande diversité de métiers pratiqués au sein d'une flottille importante : caseyeurs, fileyeurs, goémoniers, ligneurs, palangriers, chalutiers, bolincheurs, thoniers senneurs, dragueurs et pêcheurs à pied.

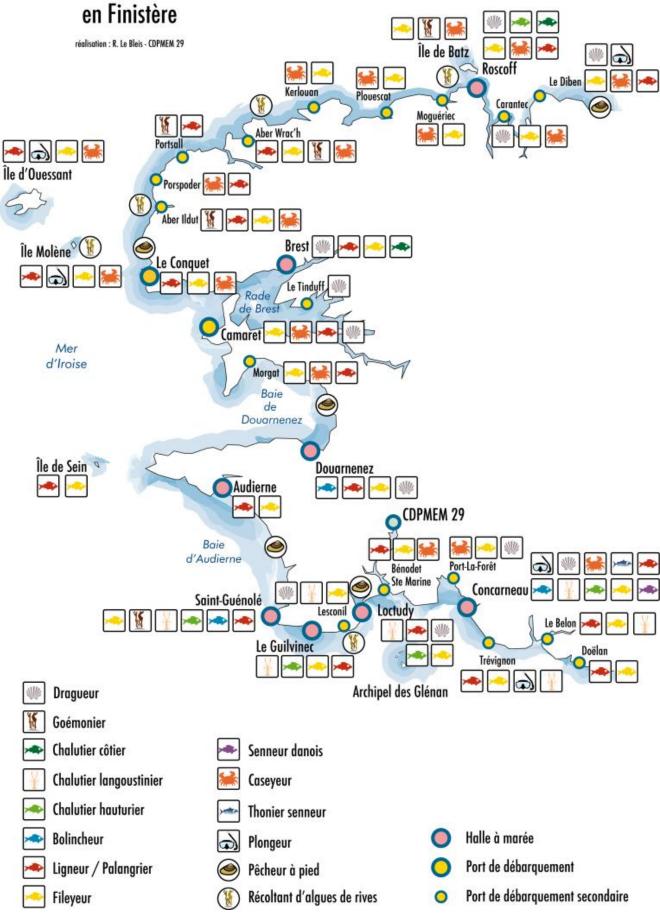
Par sa diversité de métiers, ses genres de navigation (petite pêche, pêche côtière, pêche hauturière) et son histoire, la pêche finistérienne est présente à travers le monde.

La variété des métiers s'explique par une identité maritime forte mais également par les différentes façades maritimes du département, avec des ressources halieutiques caractéristiques selon chaque zone de pêche.

Instauré en 2012 par la fusion des Comités locaux des pêches maritimes et des élevages marins des différents secteurs du Finistère, Le CDPMEM 29 a comme missions principales :

- de défendre et représenter les intérêts généraux de tous les professionnels dans un principe de concertation,
- de délivrer des informations relatives à leur activité.

Diversité des activités de pêche maritime professionnelle



Eléments de contexte de la pêcherie de crustacés :

Les pêcheries françaises de crustacés sont très structurantes pour la filière halieutique à l'échelle de la façade Manche-Atlantique par les volumes débarqués, le chiffre d'affaires généré et le nombre de navires impliqués, que ce soit pour le homard (620 tonnes, plus de 16 millions d'euros et 300 unités débarquant plus de 500 kilos en 2021), l'araignée (8000 tonnes, plus de 16 millions d'euros et 260 unités débarquant plus d'une tonne en 2021), le tourteau (2200 tonnes, 10 millions d'euros et 250 navires à plus d'une tonne) et plus récemment la langouste rouge (81 tonnes, plus de 4 millions d'euros, et 50 unités débarquant plus de 200 kilos). La réglementation nationale en place permet d'assurer un accès cohérent à la ressource, une limitation de l'effort de pêche et des tailles minimales de première capture qui assurent qu'une large part des jeunes individus participe à la reproduction. Malgré ces dispositions, le stock de tourteau a largement diminué au cours des 7 à 8 dernières années sans pourvoir apporter un diagnostic précis sur l'origine de cette tendance. Plus récemment, l'augmentation soudaine du stock de poulpe sur une large part du littoral depuis Noirmoutier jusque Roscoff questionne sur le niveau de prédation sur les jeunes crustacés.

Objectifs du projet – Améliorations attendues du service rendu

- 1) Déterminer les biomasses en présence dans les gisements en distinguant la part exploitable et la biomasse totale. Cet objectif doit permettre au gestionnaire de connaître l'état des stocks et permettre la mise en place de mesures de gestion.
- 2) Déterminer la densité des stocks et leurs répartitions spatiales au sein des gisements. Cet objectif doit permettre d'ajuster au mieux la pression de pêche en favorisant l'activité sur certains secteurs plutôt que d'autres qui sont moins productifs ou plus fragiles.
- 3) Apporter de la visibilité et de la stabilité aux entreprises de pêche afin de les pérenniser

Présentation résumée du projet : détailler votre projet en lien notamment avec les postes de dépenses présentées ci-après (partie « présentation financière »)

Le projet RECCRU1 a permis de valider la pertinence qu'a une campagne de pêche utilisant le casier à langoustine pour obtenir des données robustes sur le niveau d'abondance des jeunes homards. La capture est principalement composée de homards juvéniles appartenant à 2 cohortes (3 et 4 ans). Il s'agit des homards qui constitueront le recrutement de la pêcherie à l'horizon d'une ou deux années supplémentaires. Lors de cette phase, les campagnes se concentreront sur les trois mois de l'année où la capturabilité est la plus élevée, soit mai, juin et juillet. Il s'agira pour ces 3 périodes de déployer sur 4 jours successifs la filière de 10 à 12 casiers selon le protocole établi (24 heures de pose, stabilité des appâts, zone de suivi identique, mensuration de toute la capture). Ce travail pour chacune des 9 zones suivies sera effectué par les pêcheurs partenaires. Ces derniers ont montré toute leur compétence et leur engagement pour mener à bien toutes les opérations dont ils ont la charge. Cette association est une assurance pour la tenue des opérations. Sachant l'importance de la pêcherie de homard le long des côtes françaises, ces campagnes de suivi se dérouleront sur tout le littoral depuis Boulogne jusque Le Croisic, soit au sein des limites administratives de 7 comités de pêche.

Les données obtenues vont permettre de produire un indice de recrutement des juvéniles de homard pour les principales zones de pêche et d'appréhender la dynamique du stock ou des stocks à différentes échelles spatiales.

3- Prestations attendues

Le Comité des pêches du Finistère souhaite affréter plusieurs navires de pêche sur trois ans à raison d'à minima 10 jours de casiers à juvéniles par an.

- Le prestataire devra pouvoir déployer une filière de 10 à 20 casiers.
- Le prestataire devra fournir le matériel nécessaire (hors casiers) pour la mise à l'eau.
- Le prestataire devra pouvoir embarquer à minima une personne dédiée au programme
- Le prestataire devra avoir une connaissance fine du stock et de la pêcherie.

4- Votre proposition

Les offres devront parvenir au Comité des pêches du Finistère au plus tard le 26 juin 2023 à 12 heures :

Par email : abjean.cdpmem29@gmail.com / quemeneur.cdpmem29@gmail.com

Par courrier : M. Abjean - Comités des pêches du Finistère - 2 rue des ateliers - 29290

- Saint Renan

Dans chaque candidature, le prestataire devra :

- Faire une offre de prix détaillé,
- Présenter son expertise dans cette pêcherie,
- Le cas échéant, les partenaires associés sur tout ou partie de la prestation,
- Toute autre information utile, apportant des précisions sur sa prestation.

NB : Les frais de voyages seront pris en charge par le CDPMEM 29

5- Critères de sélection

-	Valeur	technique60%
	0	Expertise
	0	Caractéristiques techniques du navire
	0	Expérience dans les suivis scientifiques

Compétitivité de la proposition financière......40%